

ÉLECTION DU 5 FÉVRIER • PROGRAMME DE MANDATURE 2023-2028

l'union

Union Nationale
Monégasque



ÉLECTION DES 24 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS NATIONAUX

SOMMAIRE

ENTRETIEN AVEC Brigitte Boccone Pagès	.01
PRÉSERVONS NOTRE PACTE SOCIAL	.08
ÉPANOUISSONS NOTRE JEUNESSE	.16
FAISONS ÉVOLUER LE LOGEMENT	.22
VALORISONS NOTRE ÉCONOMIE ET SES ACTEURS	.28
ENSEMBLE, RENDONS NOTRE PRINCIPAUTÉ DURABLE	.34
PRÉSERVONS NOTRE IDENTITÉ AFFIRMONS NOTRE SOUVERAINETÉ DOSSIER EUROPE	.44



Brigitte Boccone Pagès,
Présidente du Conseil National
et tête de liste de l'Union Nationale
Monégasque fait le point
sur les enjeux de ce scrutin.

« La mandature
2023-2028,
revêt une importance
cruciale pour Monaco »

L'Union : La Liste « Union Nationale Monégasque » devait, à l'origine, être menée par Stéphane Valeri. Comment avez-vous vécu cette transition ?

♦ **Brigitte Boccone Pagès** : Les choses se sont passées naturellement. D'autant plus que notre liste se place dans la continuité de ce qui a été fait –et bien fait– durant cette mandature présidée par Stéphane Valeri, dont je salue la clairvoyance et l'action durant toute la durée de son mandat effectif. J'en profite, et je pense que tous les compatriotes sont dans le même état d'esprit, pour me réjouir de sa nomination à la Présidence de la SBM, notre fleuron économique, dont je sais qu'il saura tirer le meilleur à l'avenir. Nous connaissons tous ses qualités. Je suis certaine qu'il excellera à ce poste, au profit de la Principauté toute entière, comme il a excellé durant sa présidence à l'Assemblée.

Votre question étant plus précise, à propos de ce que vous appelez la « transition », je vous réponds bien volontiers. Vice-Présidente depuis le tout début de la mandature, j'étais évidemment associée

à toutes les décisions du Président. Nous avons préparé ensemble le passage de relais, en vue d'échéances législatives et budgétaires importantes. Bien entendu, mon tempérament est différent, mais sur le fond, nous avons toujours partagé les mêmes valeurs et convictions sur la manière de faire avancer le Conseil National au travers de ses missions. J'ajoute que la tâche fut largement facilitée par nos élus solidaires et conscients des enjeux, dans une démarche d'union nationale depuis 2019. J'en profite pour souligner l'investissement considérable d'une équipe de permanents totalement dévoués, alors que le travail était démesuré durant les dernières semaines de la session d'automne.

L'Union : Même « démesuré », n'est-ce pas le travail normal du Conseil National de voter des lois, en particulier celle concernant le Budget ?

♦ **Brigitte Boccone Pagès** : Bien entendu, mais pas dans n'importe quelles conditions ! Ces dernières semaines de l'année ont été la preuve par l'absurde d'un mauvais fonctionnement entre le



« L'Union est une véritable chance pour le débat démocratique, car chaque proposition est le fruit de l'expression de tous qui aboutit à une position claire »

Gouvernement et l'Assemblée. Sur une dizaine de textes votés lors de la dernière session législative, face au manque d'anticipation du Gouvernement, les Conseillères nationales et Conseillers nationaux ont étudié, amendé et voté dans l'urgence 5 textes de loi, nécessaires pour préserver l'attractivité et la réputation de la Principauté à l'international, dont certains, très techniques, nous ont été soumis dans les tous derniers jours avant le vote ! C'est insupportable. Comme nous l'avons toujours dit, si nous ne sommes pas une chambre d'opposition, nous ne sommes pas non plus une chambre d'enregistrement.

Pour cette prochaine mandature, l'Union place donc au rang de ses priorités l'instauration d'un dialogue plus respectueux avec les élus, c'est pour cela que nous demandons une révision en profondeur des méthodes de planification législative.

L'Union : Vous évoquez le fait que les élus ont été solidaires. L'idée d'une liste d'Union s'imposait-elle, alors que certains pourraient craindre une « confiscation du débat démocratique » ?

♦ **Brigitte Boccone Pagès** : Il me semble très important d'éclairer les électeurs sur ce point. S'unir ne veut pas dire renoncer à ses convictions. L'Union Nationale Monégasque représente les différents courants de pensée, tels que vous les connaissez en Principauté. Vaut-il mieux que durant cinq ans une seule sensibilité soit représentée ? Pour mériter la confiance de nos compatriotes, nous nous réunissons depuis plusieurs mois et je peux vous dire que sur chaque sujet, chacun exprime son point de vue et que nous arrivons toujours à un point d'équilibre. Donc, à ce titre l'Union est une véritable chance pour le débat démocratique, car chaque proposition est le fruit de l'expression de tous qui aboutit à une position claire.

En plus, nous ne partons pas dans l'inconnu ! Depuis bientôt quatre ans avec la crise Covid, l'union de ces sensibilités est une réalité qui a fait ses preuves et qui n'a fait que renforcer notre capacité à agir pour le bien de toute la population et de l'économie de la Principauté.

Pour autant, je veux rebondir sur votre question car, en effet, je suis persuadée que l'on peut améliorer la représentation nationale au travers d'un processus électoral qui doit pouvoir être adapté à la taille de notre pays. C'est un vieux débat, mais nous n'avons pas peur de l'aborder, car tout ce qui peut améliorer la vitalité démocratique d'un pays est toujours une occasion à saisir.

L'Union : Vous reconnaissez-vous toujours dans l'expression « Conseil national fort » ?

♦ **Brigitte Boccone Pagès** : Je pense que cette expression représente bien le chemin parcouru, chacun s'accordant à dire que l'assemblée a retrouvé la place qui doit être la sienne dans les institutions. Nous n'avons jamais voulu changer le système, mais, bien au contraire, y revenir pleinement, tel que la Constitution le prévoit, avec sagesse. Sur ce point, tout le monde s'accordera pour dire que le Conseil National a donc retrouvé toute sa place de colégislateur avec le Prince et de partenaire institutionnel du Gouvernement, pour envisager les meilleures politiques publiques. La situation, par le passé, a pu être déséquilibrée, laissant la technocratie s'infiltrer dans les décisions. Il est important que le bon sens de la population, au travers de ses représentants, participe au débat et à l'émergence d'une véritable volonté politique. Que l'on ne se méprenne pas, comme j'ai une admiration sans faille pour les forces vives de notre remarquable administration, je parle bien de la capacité à prendre des décisions au niveau central, avec parfois le courage de faire bouger



« Logement : beaucoup reste à faire »

les lignes. Prenez le logement des Monégasques. On nous disait « ce n'est pas possible, on a tout essayé ». Il a fallu que le Prince Souverain demande à Son Gouvernement de mettre en place le Plan National Logement et, comme par miracle, tout est devenu possible.

L'Union : Le logement, c'est la grande satisfaction de la mandature ?

♦ **Brigitte Boccone Pagès** : Oui et non. Tout d'abord, je vous rappelle qu'il n'y a rien de plus contre-productif que de se reposer sur un résultat sans s'interroger sur l'avenir. Alors oui, évidemment, réussir à résorber une pénurie chronique aussi importante (plus de 600 logements neufs livrés d'ici la fin de cette année) est un tour de force auquel nous rendons hommage. Pourtant, rien n'est gagné, car la demande continue de progresser, avec de nombreux nouveaux foyers à loger chaque année. Si l'on



« Principauté Durable : Monaco peut devenir un véritable pôle d'excellence »

se projette sur les prochaines années, on remarque douloureusement l'absence de livraison en 2025 et 2026. Le spectre de la pénurie n'est pas du tout écarté. Beaucoup reste à faire, et pas seulement en termes quantitatifs, nous y revenons dans ce programme, avec notamment la création d'une véritable « Agence Domaniale ».

L'Union : Après le logement, quels sont les grands enjeux de cette élection ?

♦ **Brigitte Boccone Pagès** : Le logement reste un marqueur fort. De manière plus large, notre liste aura à cœur de maintenir et renforcer la qualité exceptionnelle de notre modèle social et économique, avec des mesures réalistes et concrètes que nous développons également dans ce programme.

Ce modèle social, que beaucoup nous envie, n'est pas non plus un acquis sans une volonté politique forte. Pour les plus jeunes ou les aînés,

pour les plus fragiles, pour la qualité même de notre système de soins, beaucoup reste à faire.

Dans le domaine des questions de société, si cette dernière mandature a permis de mettre le droit en harmonie avec les évolutions des mentalités, nous pouvons encore avancer, en particulier sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

En matière d'attractivité, nous avons permis la transition de notre économie vers le numérique, mais c'est maintenant les entrepreneurs eux-mêmes qu'il faut accompagner pour que, dans ce domaine, Monaco devienne un exemple. Nous avons posé les bases, il faut désormais que cette nouvelle économie s'épanouisse.

Mais, cette année, deux thèmes cruciaux s'invitent dans le débat électoral : la question de la Souveraineté au travers de l'hypothèse d'un éventuel accord d'association avec l'Union Européenne, et celle de notre responsabilité collective en face des défis de la planète, à l'échelle d'une Principauté réellement durable.

L'Union : Évoquons tout d'abord l'Europe. Alors, pour ou contre ?

♦ **Brigitte Boccone Pagès** : La question est volontairement provocatrice mais, en tant que liste, nous n'allons pas nous défilier. Le sujet n'est évidemment pas « pour ou contre l'Europe », ni même « pour ou contre un accord », qui n'est qu'un instrument. Le sujet central est celui de la pérennité de notre modèle et du respect de notre Souveraineté. Je le dis avec sérénité et de manière tranchée : sur ces deux points, nous ne transigerons pas car il n'est pas question de brader nos spécificités.

Je comprends l'inquiétude des Monégasques, ce dossier étant entouré d'une véritable opacité, sous prétexte, on peut d'ailleurs le comprendre, qu'on ne doit pas révéler ce qui entoure une négociation. Il s'agit pourtant de l'avenir de la Principauté telle que nous la connaissons. Ce ne sont pas les quelques arguments sur Erasmus, dont on peut parfaitement financer l'équivalent pour nos étudiants ou ceux concernant des avantages, pour certaines entreprises qui peuvent déjà trouver des solutions en dehors de cet accord, qui suffisent à

nous convaincre. Personne ne le réfute, il y a sans doute des avantages à signer, mais à quel prix ?

Cela étant posé, comment avancer ? Avec tous mes colistiers de l'Union, cela nous semble évident : donnons les meilleures cartes à nos négociateurs et basons nos décisions sur des éléments concrets !

Tout d'abord, cessons de brandir cette épée de Damoclès qui voudrait que tout soit ficelé fin 2023. Il n'y a aucune urgence, le calendrier de l'Europe n'est pas le nôtre. Ensuite, ne considérons pas comme inéluctable la signature concomitante d'un accord avec San Marin et Andorre, petits pays que nous aimons beaucoup mais dont la situation n'a rien à voir avec la nôtre. Enfin, arrêtons avec ce culte du secret et étudions de manière objective ce qui nous est proposé, en commandant des études concrètes et indépendantes qui permettront de mettre dans la balance les deux hypothèses : ce que nous gagnons à signer et ce que nous risquons à ne pas signer. Ensuite et seulement ensuite, nos négociateurs auront toutes les cartes en main.

Sur ce dossier, j'aimerais tout de même rappeler un point essentiel : le Conseil National a le dernier mot, par le vote – oui ou non – du projet de loi de ratification, sans lequel l'accord ne peut pas entrer en application. Ne pas voter positivement aurait évidemment un impact institutionnel, et nous ne voulons en aucun cas arriver à cette situation. Il est donc encore temps d'agir pour ne pas en arriver là. Que les choses soient claires, nous n'hésiterons pas à voter contre si les « lignes rouges » sont franchies. Pour autant, en élus responsables et de bonne foi, nous souhaitons donner toutes ses chances à cette négociation pour qu'elle aboutisse dans l'intérêt de Monaco, s'il est prouvé que nous serions gagnants.

L'Union : Vous évoquiez un autre grand enjeu, celui de la planète, avec la notion de « Principauté Durable ». Dans le cadre de ce programme, cela concerne la qualité de vie ?

♦ **Brigitte Boccone Pagès** : Évidemment, mais pas seulement. Il y a encore quelques années, nous abordions tel ou tel aspect de la qualité de vie, comme le bruit des chantiers, la circulation ou les transports. Aujourd'hui, la côte d'alerte est largement dépassée, au niveau mondial, et Monaco doit, à sa place, prendre part aux



mesures urgentes qui s'imposent à l'humanité. Notre approche n'est pas pour autant décliniste, elle est inventive, pour mettre à jour une nouvelle qualité de vie responsable.

L'année qui vient de s'achever a été marquée par des catastrophes sans précédent, liées aux évolutions du climat. Notre Prince Souverain est à l'avant-garde des chefs d'État sur ces questions. Il a d'ailleurs participé activement à la mise en œuvre d'accords internationaux sur la préservation de la biodiversité, la lutte contre le réchauffement climatique et les émissions carbone. Il est plus que temps, chez nous, de mettre nos politiques publiques en accord avec cet élan de préservation. Nous avons les moyens et la volonté au plus haut niveau, mais là encore, c'est la frilosité, l'absence de vision globale ou de volonté politique forte qui ont pu manquer.

Dans ce programme, la liste de l'Union a réfléchi bien au-delà des cinq prochaines années, pour

« C'est à la rencontre des Monégasques, dans chaque « Ré-Union » que nous avons construit ce programme »

aborder tous les aspects de ces questions, qu'il s'agisse de l'énergie, de la gestion de l'eau et des déchets, de la mobilité, de la végétalisation de notre pays ou d'une manière plus responsable de penser le bâti. Au final, non seulement cela est vertueux, mais c'est bien notre quotidien qui en sera bonifié.

Le plus important pour remporter ces défis, sera de faire preuve d'imagination et d'ouverture d'esprit. On ne peut se contenter d'aborder une question aussi large en raisonnant en « Services » ni même en « Départements ». Il s'agit bien d'une vue globale qui implique d'une manière ou d'une autre tous les talents disponibles, et l'on sait à quel point ils sont nombreux dans notre administration. Dans ce programme, nous évoquons plusieurs domaines qui feront se rejoindre des équipes différentes sur des projets communs, notamment en matière d'emploi ou de développement économique.

Par ailleurs, pour prolonger l'œuvre du Souverain, nous pensons que Monaco peut devenir un véritable pôle d'excellence et, pourquoi pas, un exemple, sur ces questions. Autant d'éléments que vous retrouverez dans ce programme.

L'Union : Comment ce programme a-t-il été élaboré ?

♦ **Brigitte Boccone Pagès** : Ma réponse, vous la devinez : dans l'Union ! Tout d'abord, chacune des

candidates, chacun des candidats a apporté sa pierre en fonction de son parcours propre, pour en préparer les grands traits. Nous avons beaucoup travaillé, ensemble, en trouvant sur chaque sujet, même les plus sensibles, un point d'équilibre.

C'est ensuite à la rencontre des Monégasques, dans chaque « Ré-Union » que nous avons construit ce programme. Il ne s'agissait pas de faire une course aux mesures, mais d'aboutir à un programme cohérent de mandature crédible, responsable, à la hauteur de Monaco, notre pays auquel nous tenons tant.

L'Union : Pour finir, certains disent que cette élection est gagnée d'avance ?

♦ **Brigitte Boccone Pagès** : J'espère que vous faites de l'humour ! Il n'y a rien de plus précieux pour un pays, qu'une élection libre, avec une mobilisation massive, qui permette de mettre en œuvre un programme qui réponde aux attentes de la population. Le risque, cette année, serait que les gens se disent « c'est gagné d'avance » et n'exercent pas leur droit de vote, si précieux pour l'équilibre même de nos institutions. Avec l'assouplissement de la procuration, que nous avons voté récemment, il n'y a plus de raisons valables de s'abstenir pour exprimer ses choix. N'oublions pas que pour peser dans les prochaines grandes discussions, notre représentativité doit être la plus forte possible.

En votant liste entière Union Nationale Monégasque, le 5 février prochain (rappelons qu'il n'y a qu'un seul tour), la voix de chacun comptera, et la somme de toutes les voix comptera d'autant plus ! Le plus important dans une élection, ce n'est pas le jour du scrutin, mais chaque jour de la mandature, durant cinq ans. Donc, non, rien n'est gagné d'avance, sans l'appui massif de tous les Monégasques. Qu'on ne s'y trompe pas, sur le logement, la préservation de notre modèle social et économique, la question de l'Europe ou les enjeux de développement durable, la mandature 2023-2028, revêt une importance cruciale pour Monaco qui demande l'engagement de tous.

Prenez le temps de lire ce programme, venez échanger avec nous durant nos prochains rendez-vous. Surtout, nous comptons sur vous le 5 février pour voter liste entière « Union Nationale Monégasque » ■



PRÉSERVER NOTRE PACTE SOCIAL

SANTÉ • SOLIDARITÉ • HANDICAP • AÎNÉS • PROTECTION

Issus des différentes sensibilités de la population monégasque, les candidates et candidats de l'Union Nationale Monégasque se rejoignent sur l'évidente nécessité de préserver notre modèle social avancé. Ces dernières années, le Conseil National a œuvré dans de nombreux domaines permettant non seulement de le préserver, mais d'avancer sur des

questions essentielles touchant à l'évolution de la société, la solidarité, la protection des plus fragiles. Durant la prochaine mandature, l'Union souhaite aller plus loin, à l'écoute de la population, sur des domaines importants, en particulier la Santé Publique, l'accompagnement des aînés, le handicap ou les questions de société. Extraits de notre programme.



DE G. À DR. : BÉATRICE FRESKO ROLFO, NATHALIE AMORATTI BLANC,
PHILIPPE BRUNNER, MARIE-NOËLLE GIBELLI, RÉGIS BERGONZI ET MARYSE BATTAGLIA



NOTRE SANTÉ



« La pénurie de médecins et de professionnels de santé ne peut se résoudre que si on leur permet de vivre près de leur activité, sinon, c'est tout notre système de santé qui est en danger »

Philippe BRUNNER

- ◆ Les candidats de l'Union expriment, à l'unisson des Monégasques, leur préoccupation à propos de la poursuite et de **l'achèvement de la construction du nouveau CHPG** et l'amélioration de l'actuel. La future Assemblée sera très attentive au respect des délais, afin que l'Hôpital reste un atout essentiel de l'attractivité de notre pays, et réponde encore mieux aux défis sanitaires au profit de la population.
- ◆ Afin d'assurer le renouvellement des professionnels de santé, en particulier médecins et infirmières, et permettre un fonctionnement normal des services critiques, comme les urgences ou les urgences pédiatriques, il est essentiel d'avoir une politique de ressources humaines ambitieuse et clairvoyante pour **attirer, recruter et fidéliser les professionnels de santé nécessaires en Principauté**. L'Union demande, à cette fin, de permettre le **logement de ces professionnels de santé en proximité immédiate de la Principauté**.
- ◆ Obtenir un rendez-vous en ville pour de nombreuses spécialités, comme les pédiatres, devient très difficile, avec pour conséquence la surcharge des services de l'Hôpital. L'Union propose que soit possible la création et l'installation de véritables « **Maisons de Santé** », en ville, regroupant de nombreux professionnels au plus près du domicile des résidents. Un texte de loi permettant ces installations pourra être voté rapidement.
- ◆ En accord avec les professionnels concernés, un principe d'**astreinte**, en dehors des jours de semaine, doit pouvoir se mettre en place pour certaines spécialités.
- ◆ L'IFSI, grâce à l'excellence de son enseignement, attire de nombreuses vocations d'infirmières et d'infirmiers. Toutefois, de trop nombreux diplômés repartent dans leur région respective, alors que Monaco pourrait les employer immédiatement. **L'Institut doit disposer de moyens élargis**, réserver des places aux étudiants locaux et proposer, notamment, des logements à ces professionnels, en périphérie.

- ◆ Le bien-être, le développement harmonieux et la santé physique et mentale des enfants jusqu'à l'adolescence et l'entrée dans leur vie d'adulte reste une préoccupation majeure pour les candidats de l'Union (voir chapitre sur la Jeunesse). En attendant le nouvel Hôpital, le service des **urgences pédiatriques** doit disposer de moyens matériels et humains en accord avec les besoins réels de la population.
- ◆ Les **addictions** de toutes formes dont souffrent les jeunes seront portées, au cours de la mandature, au rang de cause majeure, depuis les mesures de détection, jusqu'à la sensibilisation des parents et le traitement.
- ◆ En dépit des efforts conduits ces dernières années, les « **troubles DYS** », qui concernent un nombre important de nos jeunes doivent faire l'objet de mesures concrètes : accompagnement des parents, nouveaux orthophonistes, adaptation des structures de l'éducation.
- ◆ L'**Office de la Médecine du Travail (OMT)** doit bénéficier de moyens renforcés pour accomplir de manière plus large ses missions d'accompagnement et de prévention.

NOS AÎNÉS

- ◆ Après l'annulation de l'opération « Grande-Bretagne », l'Union ne peut accepter de considérer comme une fatalité le report de **construction d'un nouvel EHPAD** dont la Principauté aura besoin avant la fin de cette décennie. Ce dossier sera l'une des priorités immédiates du mandat.
- ◆ Le **maintien à domicile** et la mise en place de logements adaptés doivent continuer d'être favorisés, avec, en parallèle, des moyens supplémentaires accordés à la Mairie pour les aides à domicile.
- ◆ Pour éviter un trop grand isolement des aînés, toutes les initiatives, en particulier, celles qui favorisent le **lien intergénérationnel**, doivent être favorisées.



« Il faut, non seulement construire un nouvel EHPAD, mais aussi favoriser le maintien à domicile »

Marie-Noëlle GIBELLI

- ◆ En lien avec la **SPA**, le Conseil National soutiendra des projets visant à favoriser la présence d'animaux de compagnie auprès des aînés. De manière générale, tout doit être fait pour améliorer la condition animale à Monaco.
- ◆ Pour éviter les abus de faiblesse ou les mises sous protection injustifiées, les élus proposeront des dispositifs de prise en considération améliorés de **la parole des aînés** dans les procédures.
- ◆ Les textes en préparation à propos du financement des **retraites complémentaires du privé** seront examinés au plus vite, en consultant les partenaires sociaux pour veiller à assurer la meilleure protection des salariés dans le respect des équilibres financiers.
- ◆ Après un décès et pour éviter l'éviction de personnes veuves ne pouvant accéder au logement domanial, nous privilégierons des **solutions humaines** individuelles, comme un accès prioritaire au secteur protégé.
- ◆ À l'image de la réserve civile, un dispositif sera proposé par les élus permettant aux **seniors**, qui en ont la capacité, d'exercer une **activité** à temps partiel, comme l'aide aux devoirs, le tutorat d'un jeune professionnel etc.
- ◆ Pour ceux qui éprouvent des difficultés avec les nouvelles technologies, nous proposons la création de postes de « scribes numériques » pour les accompagner, y compris à domicile.

LES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

- ◆ Par un nouveau texte modifiant la loi de 1947, les élus veilleront à ce que la **pension de reversion** s'applique, en cas de veuvage, à égalité entre les hommes et les femmes (actuellement ce n'est pas le cas pour un homme perdant son épouse avant l'âge de la retraite).
- ◆ Les initiatives, y compris juridiques, tendant à soutenir le **respect de l'égalité femmes/hommes** seront menées.
- ◆ Des consultations interviendront afin de permettre aux femmes sous régime **CAMTI** de bénéficier d'indemnités durant une **maternité**.
- ◆ L'Union propose de faire avancer la **législation, du divorce par consentement mutuel en supprimant la «faute»**, afin de mieux répondre aux réalités de l'évolution des familles et de la société.
- ◆ L'Assemblée demandera au Gouvernement de négocier pour étendre la possibilité, pour les femmes, d'être **cheffe de foyer** y compris désormais dans le privé, pour bénéficier d'un statut leur permettant de faire valoir les droits et aides correspondantes.



« Le droit a évolué, mais c'est dans les mentalités que doit se gagner le combat de **l'égalité femmes-hommes** »

Nathalie AMORATTI BLANC



« Nous nous opposerons à toute discrimination qui pourrait être liée au genre, à une forme de handicap ou à une orientation sexuelle »

Béatrice FRESKO ROLFO



LE HANDICAP

- ◆ L'effort législatif accompli ces dernières années pour adapter les bâtiments publics et privés aux personnes handicapées doit se concrétiser partout où cela est nécessaire. Plus globalement, c'est toute l'organisation de la ville qui doit être (re)pensée pour permettre un **accès sans contraintes** (parcours piétons, sonorisation des feux de circulation etc.) aux personnes handicapées.
- ◆ La question de la santé mentale doit faire l'objet d'efforts soutenus auprès des professionnels et associations concernés. L'Union soutiendra la transformation d'un lieu d'accueil de jour non médicalisé en **habitat inclusif** et la création d'un **Conseil Local Monégasque de Santé Mentale**, ainsi que la mise en place de nouveaux programmes de psychoéducation pour les familles.
- ◆ On veillera à accélérer la mise en place du Plan de Santé Mentale et du Bien-être, notamment par la désignation de « **médiateurs de santé** » auprès des équipes de psychiatrie et les associations.
- ◆ La future Assemblée sera attentive à rendre le **monde du travail plus inclusif pour le handicap et les maladies invalidantes**, tant dans l'adaptation des locaux ou des équipements que dans le recrutement et le développement des carrières. Sur ce sujet, entre autres, le droit sera adapté.
- ◆ Certaines ressources à visées sociales (bourses d'études, aides alimentaires pour les parents...) devront être déduites du calcul de l'**ANL**.
- ◆ Le projet d'une **aide spécifique à la parentalité** des personnes handicapées sera soumis au Gouvernement.



« C'est toute notre société qui doit s'adapter au handicap, et non le contraire »

Régis BERGONZI



« La politique sociale n'est pas une catégorie à part, c'est toute l'action publique qui doit veiller au bien-être de la population »

Maryse BATTAGLIA



ÉPANOUIR NOTRE JEUNESSE

ÉDUCATION • SPORT • ACTIVITÉS • PARCOURS • ENSEIGNEMENT

On parle souvent de « La jeunesse », mais en réalité ce sont « les jeunes » dont il faut se préoccuper. Enfants, adolescents, jeunes en recherche ou début de carrière, école, loisirs, vie collective, ce sont toutes ces questions que l'on aborde sous l'intitulé « jeunesse ».

La mandature élue en 2018 a déjà beaucoup agi en ce sens. La mesure la plus symbolique étant la création du Conseil National des Jeunes qui permet à nos adolescents de s'exprimer, d'échanger et d'émettre des propositions dans un cadre institutionnel, guidés avec bienveillance et écoute par les élus.

Notre jeunesse est une promesse pour l'avenir de notre pays.

Elle est précieuse et les candidats de la liste Union Nationale Monégasque souhaitent que tout soit mis en œuvre pour que nos enfants, nos adolescents, nos jeunes aient les meilleures chances pour leur avenir, et puissent s'épanouir dans un pays agréable et qui leur offre tout ce qu'ils sont en droit d'attendre.

Extraits du programme composé, en partie, à l'écoute des Monégasques lors d'une Ré-Union consacrée à la Jeunesse.



DE G. À DR. : MARINE GRISOUL, ROLAND MOUFLARD,
CHRISTINE PASQUIER CIULLA, MIKAËL PALMARO

◆ Notre école doit être celle de tous les enfants. Quels que soient leur parcours, leurs problématiques individuelles ou familiales, l'école doit leur donner les mêmes chances. La liste Union Nationale Monégasque souhaite qu'un travail sur l'**inclusion** soit mené, en particulier sur les enfants souffrant de handicaps physiques ou psychologiques, pour que les enfants à haut potentiel intellectuel (**HPI**) soient accompagnés ainsi que les enfants souffrants de **troubles « Dys »**. Le principe au cœur de cet engagement est la mise en œuvre d'une **pédagogie positive**, fondée sur la bienveillance, la tolérance et l'inclusion.

◆ Au cœur de notre système éducatif, il y a les femmes et les hommes qui le font fonctionner. Enseignants, personnel administratif et technique, personnel médical et d'accompagnement et tout le personnel d'encadrement. L'Union Nationale Monégasque reconnaît l'excellence de la Communauté éducative de Monaco et propose de l'adapter encore davantage aux spécificités de notre pays. Pour ce faire, nous proposons de rendre les **métiers de l'éducation**, au sens large, plus attractifs pour nos compatriotes. Les leviers que nous envisageons sont l'application de la **priorité nationale** pour l'accès aux formations avec le maintien du salaire lors du passage de diplômes. Nous n'oublions pas les personnels de soutien, en particulier médico-sociaux, dont nous souhaitons le renforcement dans nos établissements scolaires.

◆ Le sujet très spécifique des troubles « Dys » (dyslexie, dysphasie, etc.), par son importance parfois méconnue, nous demande d'augmenter les moyens humains et matériels afin que chaque famille dans laquelle un enfant souffre de ces troubles puisse être accompagnée. Cela passe par une formation des personnels d'encadrement scolaire afin de mieux les détecter, une accélération des procédures de prise en charge et de leur renouvellement, et un renforcement des personnels dédiés, en particulier les **orthophonistes**.

◆ Le passage de la vie d'élève ou d'étudiant à la vie active est un moment particulier dans la vie de chacun. L'Union Nationale Monégasque souhaite que tous les moyens soient mis en œuvre pour que nos enfants aient toutes les chances d'accéder aux carrières qu'ils choisissent. Dans cet objectif nous proposons la mise en place de **classes préparatoires** aux concours des grandes écoles, en particulier pour les diplômés de commerce et d'ingénieurs.



« L'Union Nationale Monégasque reconnaît l'excellence de la Communauté éducative de Monaco et propose de l'adapter encore davantage aux spécificités de notre pays »

Marine GRISOUL

◆ L'Union souhaite que soit proposée aux élèves et étudiants qui le souhaitent la possibilité de faire un **bilan de compétences** permettant de valoriser les points forts de chacun et d'aider à l'orientation. Enfin, nous souhaitons accroître les opportunités de faire des **stages en entreprise** au-delà du Collège pour l'ensemble des filières, afin que, dès le moment du choix de l'orientation, chaque élève ait un aperçu de la vie en entreprise.

◆ Pour nos étudiants, nous souhaitons renforcer notre système de **bourses d'études**, considérablement amélioré depuis 2018. L'Union Nationale Monégasque souhaite que les parents soient mieux accompagnés lorsque leurs enfants vont faire des études à l'étranger, en particulier dans la constitution des dossiers, le choix des destinations, et une meilleure prise en charge des coûts des Grandes Écoles pour les foyers aux revenus les plus modestes. De plus, nous souhaitons que soient pris en charge les frais liés aux concours d'entrée dans ces grandes écoles. Enfin, nous demandons que l'**Allocation Adulte Handicapé** ne pénalise pas le calcul des bourses.



« Pour nos étudiants, nous souhaitons poursuivre l'immense travail de la mandature précédente et encore renforcer les bourses d'études »

Roland MOUFLARD

♦ L'Union Nationale Monégasque propose de créer une entité dédiée qui accompagnera chacun depuis les études jusqu'au déroulement du parcours professionnel en Principauté : **MC JOBS**. Cette structure s'organise autour de plusieurs axes : 1 - Une meilleure identification des **compétences** des candidats et des besoins des recruteurs, en valorisant les acquis à chaque fois que cela est possible. 2 - L'usage du **tutorat**, notamment pour les personnes proches de la retraite qui peuvent former la personne qui reprendra leurs fonctions. 3 - Ouvrir la possibilité pour chaque monégasque de s'inscrire au **service de l'emploi**, même s'il dispose déjà d'un poste, y compris et en particulier depuis l'étranger. 4 - Renforcer les moyens de la **Commission d'Insertion des Diplômés**, qui doit établir des liens étroits avec les entreprises.

En étant l'organisme de gestion de toute la **carrière des monégasques**, de tous âges et dans toutes les situations professionnelles. MC Jobs fait partie des mesures qui permettront de mieux sécuriser la priorité nationale en donnant aux compatriotes de meilleures chances d'accéder, tout au long de leur parcours, à l'exercice de leur métier dans leur propre pays.

♦ Pour que notre jeunesse puisse pleinement s'épanouir, il est essentiel que leur pays soit aussi le lieu des loisirs et dans lequel elle puisse exprimer ses intérêts et ses passions. Durant la mandature qui vient de s'écouler, la création du MC Summer Concert est une véritable réussite. Forte de cette expérience, l'Union Nationale Monégasque souhaite que soient organisés plus d'**événements** de ce type. Ils devront être conçus **pour les jeunes**, avec les jeunes. De plus, les candidats de notre liste s'engagent à rester très attentifs à l'évolution des activités qui étaient dans le Ni Box, et en particulier le retour, dans de nouveaux locaux, du **Bowling**.



« MC Jobs fait partie des mesures qui permettront de mieux sécuriser la priorité nationale en donnant aux compatriotes de meilleures chances d'accéder à l'exercice de leur métier mais également de s'épanouir professionnellement dans leur propre pays »

Christine PASQUIER CIULLA

♦ Notre tissu associatif est au cœur des activités dans lesquelles nos jeunes s'engagent. L'Union Nationale Monégasque défendra le **soutien matériel et financier pour nos associations**, en particulier sportives. De plus nous souhaitons que soient mises en place des classes « Sport-Étude » à partir du collège, comme cela existe déjà pour les classes de musique-étude. Enfin, nous encadrerons, par un texte de loi, le sport de haut-niveau.

♦ Le premier bouclier de chaque enfant ce sont ses parents. Nous souhaitons que soit mis en place un **accompagnement des jeunes parents** pendant les 1000 premiers jours de la vie de leurs enfants, incluant du soutien et du conseil.



♦ Il est essentiel que les **jeunes victimes** soient accompagnées dans les meilleures conditions possibles. L'Union Nationale Monégasque souhaite que les personnels juridiques soient mieux formés pour les questions touchant aux mineurs, et que les conditions d'accueils de ces derniers, soient améliorées. Comme pour l'éducation, la bienveillance doit être le maître-mot.

♦ Nous ferons de la **lutte contre les addictions** une cause nationale en n'oubliant pas qu'une personne dépendante est avant tout une victime, et par la création d'un centre dédié aux addictions.

« Nous ferons de la lutte contre les addictions une cause nationale »

Mikaël PALMARO



BIEN SE LOGER

ATTRIBUTIONS • MOBILITÉ • CHARGES • CHC

Le logement des Monégasques reste une priorité nationale pour l'Union.

La mandature qui s'achève, commencée sous le signe de la pénurie (à l'époque, 400 dossiers étaient en attente), peut être considérée comme historique. Grâce au lancement, par le Prince Souverain, du Plan National Logement répondant aux attentes du Conseil National, le parc domanial dépassera bientôt les 3700 appartements.

Depuis la Commission de janvier, 310 foyers se sont vus attribuer un logement neuf. La pénurie est donc bien en voie d'être résorbée.

L'Union veillera à la disponibilité de nouveaux logements pour répondre à l'évolution de la population. Pour autant, la question du logement ne se résume pas à un aspect quantitatif.

Désormais, il convient de considérer le secteur domanial comme un secteur de logement à part entière, pilier central du modèle social au sein de la société monégasque. Plus de 70% des Nationaux seront bientôt logés dans un appartement domanial, cela demande d'adapter tout le système pour répondre à de nouveaux défis.

Extraits du programme composé à l'écoute des Monégasques lors d'une Ré-Union consacrée au Logement des Monégasques.



DE G. À DR. : NICOLAS CROESI, CORINNE BERTANI, FRANCK LOBONO, CHRISTOPHE BRICO



« L'Union soutient l'idée d'une grande réforme au sein de l'administration afin de créer une véritable Agence Domaniale »

Franck LOBONO

- ◆ Les Monégasques attendent plus de souplesse et plus de choix au sein du parc domanial. Pour ce faire, l'Union soutient l'idée d'une grande réforme au sein de l'administration afin de créer une véritable **Agence Domaniale**.
- ◆ Outre l'agence domaniale qui offrira une meilleure gestion du parc domanial, **l'Union souhaite que les constructions se poursuivent** afin qu'aucune pénurie ne réapparaisse dans les prochaines années. À ce titre, il convient que la planification, pour les dix prochaines années, offre une visibilité claire sur la mise à disposition d'une **centaine de logements par an**.
- ◆ Porte d'entrée unique à toutes les requêtes, qu'il s'agisse d'une attribution, d'un échange ou d'une restitution, l'agence domaniale devrait permettre d'offrir un **accueil personnalisé**, avec des conseillers dédiés, en charge de recevoir chaque demandeur, à n'importe quel moment de l'année. La gestion devra être simplifiée (sans avoir à fournir plusieurs fois les mêmes justificatifs).
- ◆ Cette agence pourrait également centraliser les **demandes de travaux ou de réparation**, avec méthode de suivi en ligne, faisant ainsi le lien avec les syndicats, permettant aux résidents de ne plus voir leurs demandes trop longtemps sans réponses.
- ◆ Les **attributions** devraient pouvoir se faire **beaucoup plus fréquemment**, dès qu'un appartement se libère et qu'il correspond aux besoins d'un foyer en attente de logement. À ce titre, des Commissions beaucoup plus régulières, par exemple mensuelles, pourraient se réunir afin de statuer sur les attributions ou les échanges.
- ◆ **La mobilité** d'un logement vers un appartement plus confortable, dans une même typologie, devrait également pouvoir se faire sans restriction, en cas d'augmentation des ressources financières du foyer. L'appartement libéré pourrait être proposé, après rénovation, à un foyer aux ressources moindres. Cela offrirait une **meilleure gestion du parc**, satisfaisant plusieurs demandeurs en même temps tout en préservant les finances publiques.



- ◆ L'Union appelle aussi le Gouvernement à être très vigilant sur les **charges locatives**, notamment sur la part liée aux dépenses de gestion des immeubles, comprenant les consommations électriques dans les parties communes.
- ◆ Afin de permettre aux foyers de souscrire un **Contrat Habitation Capitalisation (CHC)**, les demandes devront mieux tenir compte des revenus des demandeurs et les appartements proposés devront correspondre au budget défini par le foyer, comme cela doit se passer pour n'importe quel projet de logement.
- ◆ Le **nouveau mode d'attribution** devra offrir un plus grand choix, en tenant compte d'un certain nombre de souhaits émis par les demandeurs (quartier, proximité de membres de la famille, etc.).
- ◆ L'Union est favorable à la **suppression des pénalités lors du premier refus**, considérant que le foyer se pénalise lui-même, devant passer son tour pour attendre une prochaine attribution.
- ◆ Dans le nouveau mode d'attribution géré par l'agence domaniale, un appartement refusé sera immédiatement proposé à un autre candidat. **Plus aucun appartement domanial ne devra rester vide pendant des mois**, comme c'est le cas aujourd'hui, après la durée des travaux de réhabilitation !
- ◆ Les **échanges domaniaux** devront être facilités, mieux encadrés et faire partie intégrante des missions de l'Agence qui accompagnera ainsi les demandeurs. Les appartements échangés devront faire l'objet d'un état des lieux préalable, tenant compte, éventuellement, d'une valorisation opérée par le précédent locataire et l'État devra contribuer à la remise aux normes des éléments fonctionnels prioritaires (électricité, plomberie, chauffage, climatisation, fenêtres, etc.).
- ◆ Concernant les échanges, il pourrait être envisagé d'offrir une solution temporaire de **garde-meubles**, permettant ainsi une remise en état des logements avant l'entrée dans les lieux.



« Le nouveau mode d'attribution devra intégrer la notion de choix possible »

Nicolas CROESI



« Les aînés se retrouvent souvent seuls. Cette solitude pourrait être atténuée grâce à des appartements partagés avec une aide à domicile »

Corinne BERTANI



« L'Union soutient la mise en place d'une Foncière d'État qui pratiquera elle-même des remboursements et réalisera des opérations immobilières au profit direct du Budget de l'État »

Christophe BRICO

- ◆ L'État ne doit pas seulement dépendre des projets privés pour valoriser l'espace en Principauté et générer de la TVA immobilière. L'Union soutient la mise en place d'une **Foncière d'État** qui pratiquera elle-même des remboursements et réalisera des opérations immobilières au profit direct du Budget de l'État.
- ◆ Lors d'un changement de composition d'un foyer, suite à un divorce ou un décès, l'ANL est actuellement recalculée immédiatement, sans tenir compte de la situation transitoire. L'Union tient à ce que cette transition ne se fasse pas aussi brutalement, mais qu'une période temporaire soit accordée au **bénéficiaire de l'ANL** jusqu'à l'obtention d'un nouveau logement domanial, correspondant aux critères en vigueur.
- ◆ La **prime à la mobilité** doit être mise en place afin de remettre à la location des grands appartements (4 et 5 pièces) occupés par des couples ou des personnes seules. Par ce biais d'incitation, sur la base du volontariat, les foyers dont les enfants sont partis pourront choisir un nouvel appartement de 3 pièces sans augmenter la charge financière mensuelle qu'auparavant (loyer et charges), même si le nouvel appartement est plus récent, qu'il soit en location ou en CHC. En outre, un accompagnement devra être proposé par l'agence avec la prise en charge du déménagement.
- ◆ De façon générale, l'Union est favorable à ce que les futures constructions intègrent **davantage de 3 pièces**. Cette configuration répond, entre autres, aux besoins des foyers retraités, afin de recevoir les petits-enfants, ou à ceux des jeunes couples ce qui leur assurerait une pièce pour accueillir un premier enfant. Cette évolution pourrait se faire sous réserve des ressources financières du foyer, en excluant une charge d'ANL supplémentaire pour l'État.
- ◆ Les aînés se retrouvent souvent seuls après le décès d'un conjoint. Cette solitude pourrait être atténuée grâce à des **appartements partagés**, dans lesquels une pièce pourrait être aménagée pour accueillir une **aide à domicile** ou un assistant médical de jour et/ou de nuit. Pour l'Union, cette idée doit être défendue auprès des services en charge de la gérontologie en Principauté.

VALORISER NOTRE ÉCONOMIE

COMMERCES • ATTRACTIVITÉ • ENTREPRENEURS
NUMÉRIQUE • FORMATION

L'économie monégasque, donnée en exemple comme un modèle de développement en dépit des crises que connaît le monde, n'a cessé de bénéficier du soutien de l'Assemblée. Au travers du Comité de Suivi de la Crise Covid, les élus du Conseil National ont joué leur rôle de relais de tous les acteurs économiques, commerçants, entrepreneurs, travailleurs indépendants et salariés, auprès du Gouvernement, pour surmonter les effets de la crise. Dès 2018,

avec la création de la Commission pour le développement du numérique, les élus ont adopté une série de textes qui vont permettre de conforter la croissance de ce secteur qui pourrait être, dans un proche avenir, l'un des moteurs du dynamisme économique des prochaines années. Pour accompagner tous les acteurs de la croissance de notre pays, les candidats de l'Union proposent de mettre en place une série de mesures concrètes. Extraits.



DE G. À DR. : GUILLAUME ROSE, BALTHAZAR SEYDOUX FORNIER DE CLAUSONNE,
MATHILDE LE CLERC, THOMAS BREZZO, FRANCK JULIEN



« Nous ne sommes pas là seulement pour aider les entreprises, nous devons aussi leur offrir les meilleurs dispositifs pour qu'elles se développent en Principauté comme à l'étranger »

Balthazar SEYDOUX FORNIER DE CLAUSONNE

SOUTENIR NOS ACTEURS ÉCONOMIQUES

- ♦ Attirer de nouveaux talents à Monaco se heurte à la très grande difficulté d'accès à la Principauté, au point de détourner de nombreuses vocations. Il faut donc, d'urgence, résoudre la question de la Mobilité (voir notre chapitre sur la Principauté durable) et **proposer des logements aux salariés dans les communes proches**, en lien avec les autorités locales.
- ♦ Trop souvent, pour les Monégasques, le **retour au pays** s'apparente à une épreuve et un obstacle pour faire leur parcours en Principauté. L'Union propose de favoriser le respect de la priorité nationale, en octroyant des **abattements de charges** patronales pour les CDI créés en faveur de nationaux.
- ♦ Le **développement du numérique** doit rester une priorité pour devenir un moteur économique majeur. Tout doit être fait pour soutenir les initiatives d'entrepreneurs innovants en adaptant encore mieux les procédures et le droit.
- ♦ Afin d'offrir aux nationaux de meilleures garanties de réaliser un parcours professionnel épanouissant dans leur pays, l'Union propose la **création de MC Jobs**, regroupement de plusieurs structures : Service de l'emploi, observatoire économique de l'IMSEE, etc (voir chapitre consacré à la Jeunesse).
- ♦ Création de l'**Observatoire de l'Économie Monégasque**, avec l'IMSEE, au profit des entreprises et des Monégasques, pour tracer les secteurs et les métiers de demain.

- ♦ Avec le MCJOBS, **développement d'un Service de l'emploi « vitaminé », disposant de nouveaux moyens**, en lien avec les représentants des entreprises. Il s'agira d'accompagner chacun dans son parcours, qu'il s'agisse de la formation initiale, du fléchage de secteurs porteurs, de formations complémentaires etc. Ainsi, on pourra mieux sécuriser et accompagner les parcours professionnels des nationaux au travers de bilans de compétence, suivi au cours de la carrière, conseils de reconversion, formations, etc.
- ♦ Le droit social doit, sans cesse, être adapté. Ainsi, l'Union propose la mise en place rapide de la « **rupture conventionnelle** », afin de favoriser la mobilité professionnelle.



« Nous allons créer de nouvelles structures juridiques pour les entreprises qui répondront mieux à leur activité et leurs besoins »

Franck JULIEN

ENTREPRENDRE PLUS FACILEMENT À MONACO

- ♦ Ce qui a été fait pour Monaco Tech ou Monaco Boost doit inspirer une nouvelle forme d'**incubateur de projets** initié par des entrepreneurs monégasques, en particulier dans le domaine de la « Green Tech ».
- ♦ La nouvelle Banque Nationale qui a été annoncée doit jouer son rôle de « **banque d'investissement** » pour accompagner les nouveaux porteurs de projets.
- ♦ La phase de création doit bénéficier d'un véritable **choc de simplification**, avec Guichet Unique au sein d'un **Pavillon du Service Public** que les candidats et les élus de l'Union appellent de leurs vœux depuis de nombreuses années.
- ♦ L'Union propose de **moderniser le droit des sociétés**, pour qu'il réponde à des besoins de structures adaptées à l'économie moderne, en particulier par la création de nouvelles formes de sociétés telles que l'E.U.R.L. et les S.A.S. mais en les adaptant aux spécificités Monégasques
- ♦ Le numérique doit bénéficier chaque jour un peu plus aux entrepreneurs en leur mettant à disposition des **documents en ligne** à valeur probante tels que notamment le certificat de résidence, le certificat de nationalité, et le casier judiciaire.



« Le développement du numérique à Monaco ne bénéficie pas seulement aux entreprises de ce secteur, il permet également à tous les acteurs économiques de multiplier leurs capacités »

Mathilde LE CLERC



« Tout doit être pensé et organisé pour faciliter la création de structures afin que les jeunes entrepreneurs se consacrent au plus vite à leur développement »

Thomas BREZZO



ACCOMPAGNER NOS COMMERCES

- ♦ Penser notre **offre commerciale** avec une véritable stratégie urbaine globale, répondant aux besoins de la population et adaptée à chaque **quartier**.
- ♦ Accélérer la construction du **Nouveau Centre Commercial de Fontvieille**, en respectant la priorité nationale, afin qu'il réponde aux besoins actuels et futurs et qu'il devienne un véritable pôle d'attractivité et d'animation.
- ♦ Améliorer l'accès aux locaux domaniaux pour les **locaux commerciaux**. Permettre de manière transparente et fluide la transmission des conventions d'occupation.
- ♦ Créer un nouvel **indice des loyers** des locaux commerciaux afin de tenir compte de la localisation, de l'activité avec un barème simplifié.



« Commerces et entreprises ont besoin d'un Conseil National fort et à leur écoute, afin de les aider à toujours évoluer pour rester compétitifs »

Guillaume ROSE

SE MOBILISER POUR UNE PRINCIPAUTÉ DURABLE

URBANISME • ÉNERGIE • MOBILITÉ • QUALITÉ DE VIE

Il n'est pas une semaine sans que nous découvrons une nouvelle catastrophe naturelle, sans que l'on nous annonce un triste nouveau record climatique, sans que l'on ne déplore la disparition d'une espèce ou un dérèglement de notre planète. Sur ce point, S.A.S. Le Prince Albert II, et avant lui son aïeul le Prince Albert 1^{er} n'ont cessé de tirer la sonnette d'alarme.

Rappelons que les objectifs fixés par Le Prince sont d'atteindre une diminution de 50% d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 et la neutralité carbone en 2050.

En marge des changements individuels vertueux que nous accomplissons, l'Union se mobilise au travers de ce programme de mandature, pour atteindre ces objectifs, tant il est urgent de repenser l'ensemble des politiques publiques de la Principauté, pour être à la hauteur de ces défis.

Dans ce chapitre, nous allons évoquer ces dossiers, dans une approche positive et curative, et non punitive. Les questions d'hier sont toujours là autour du thème de la qualité de vie. En effet les nuisances sont persistantes, les embouteillages gâchent notre vie. Ces désagréments du quotidien peuvent et doivent trouver une solution au travers d'une politique ambitieuse au service de toute la Principauté.

Qu'il s'agisse des défis de la raréfaction de l'eau, de la préservation de nos ressources, de la production d'énergie, ou plus simplement du plaisir d'être piéton dans une Principauté plus verte, moins bruyante et moins sujette aux embarras de la circulation.

C'est aujourd'hui qu'il faut affronter les défis d'une Principauté durable au profit des générations futures. Découvrez un extrait des propositions de l'Union pour une Principauté durable.



DE G. À DR. : MORGANE JADE AUREGLIA, JEAN-LOUIS GRINDA, KAREN ALIPRENDI ET FABRICE NOTARI

PRÉALABLE : INSTALLER LES BASES

- ◆ Considérer l'**ensemble de l'action publique** sous le prisme de la Principauté Durable, avec une vision « positive » et non coercitive. De manière générale, intégrer la dimension « Principauté durable » dans tous les domaines pour **planifier l'action** avec objectifs annuels et décennaux.
- ◆ Mettre en place une **structure transversale, de type « Délégation Interministérielle » au sein de l'Administration** (comme pour le numérique, avec des moyens à la hauteur de l'enjeu, plan à court/moyen/long terme, suivi des actions sur la base d'indicateurs concrets, connus de la population avec transparence et pouvoirs étendus).
- ◆ Mise en place d'une EIEE (**Étude d'Impact Énergétique et Environnementale**) systématique avec des objectifs à atteindre et la propositions de mesures compensatoires réalisables (si pour des raisons techniques ou économiques les objectif ne peuvent pas être tenues). Cette étude devra tenir compte également du contexte socioéconomique, de la bonne intégration du projet dans son quartier et de sa cohérence avec le tissu urbain en place. (Intégration et impact sur la circulation, besoin en crèche et commerce de proximité).
- ◆ Intégrer, dans Monaco Tech, une dimension « **MONACO GREEN TECH** », pour monter en compétence, attirer des talents, **faire rayonner Monaco** sur un secteur porteur d'économie vertueuse et inspirer les initiatives publiques ou privées de la Principauté.

- ◆ Sur un principe de **concours annuel**, mise en lumière d'une solution remarquable, avec possibilité de soutien direct si applicable en Principauté.
- ◆ Pour les **chantiers : limiter le nombre de dérogations** horaires possible pour un constructeur afin que la dérogation ne devienne par la norme sur le chantier en cours.
- ◆ Renforcer l'action de l'Unité de Préservation du Cadre de Vie afin de **fluidifier la circulation** et renforcer l'action en ce sens.
- ◆ **Limiter l'impact de certaines manifestations** sur la circulation, par exemple en informant sur les horaires de montage et la fermeture de voies stratégiques, etc.



« Nous n'atteindrons pas nos objectifs vers une Principauté durable sans une planification globale de toutes les politiques publiques »

Morgane Jade AUREGLIA



LE COURT TERME : FAVORISER TOUTES LES INITIATIVES VERTUEUSES

De manière immédiate, la structure transversale « Principauté durable » pourra coordonner les actions suivantes :

♦ Transition énergétique :

- Obligation de passage (construction et rénovation) à l'**efficacité énergétique** du bâti public/domanial/privé (isolation, gestion des flux, toits solaires), avec des aides incitatives, en adaptant la législation comme ce fut le cas pour l'adaptation du bâti au handicap, avec soutien de l'État.

- ♦ Incitation au remplacement de toutes les fenêtres par du double vitrage dans les logements les plus anciens et ceux exposés au bruit.

- Accélération de la **transition** de 100% des chaudières à énergies fossiles et du déploiement de la **Boucle Thasso-thermique**.

- Accélération du plan « **Smart+** » permettant de diminuer la consommation des entités énergivores (hôtels, commerces, entreprises...).

- Soumission à **études d'impact** énergétique et environnemental de tous les projets publics.

♦ Futures constructions :

- Repenser les **chantiers** pour qu'ils intègrent systématiquement les meilleures pratiques : méthodes de construction, conduite des chantiers, traitement du bruit, efficacité énergétique, bien-être des occupants, gestion des flux...

- Systématiser, dès la conception, le **tri des déchets** dans les immeubles (parties privées et communes).

♦ Vers une mobilité durable :

- Renforcer les **primes à l'acquisition** de tous types de véhicules électriques et accélérer le déploiement des bornes de recharge, en particulier dans les stationnements résidentiels.

- Généraliser les 2 roues de livraisons électriques (interdiction des « **scooters** de livraison » thermiques).

- Encadrer les **escales** de navires de croisière (accostage réservé GNL ou branchement électrique à quai).

- Accélérer la Transition de la flotte de **bus 100% électriques**.

- Engager le « plan du dernier kilomètre » en nouant des accords avec tous les grands acteurs logistiques (points de stockage, **livraison finale en véhicules électriques**, à l'image de La Poste).



« Le Conseil National peut et doit se mobiliser pour participer au défi majeur de ce siècle, qui concerne ni plus ni moins la survie du monde tel que nous le connaissons, y compris en agissant à l'échelle de notre pays »

Jean-Louis GRINDA



LE MOYEN TERME : ATTEINDRE NOS OBJECTIFS PRIORITAIRES

- ♦ Viser « l'**autosuffisance** » **énergétique** (objectif : produire et dépasser l'intégralité de nos besoins énergétiques, directement en local, ou par injection dans le réseau en dehors de la Principauté).

- ♦ Multiplier les **surfaces solaires** : toits du bâti, toit d'installations publiques comme le Stade, déploiement d'ombrières photovoltaïques...

- ♦ Multiplier les « **fermes photovoltaïques à l'étranger** », en achetant du foncier en dehors de notre territoire, dans le droit fil de l'action de la SMEG, afin d'injecter de l'électricité pour le compte de Monaco.

- ♦ Explorer sérieusement le potentiel de **nouvelles formes de production d'électricité** (fermes d'éoliennes ou d'installations houlomotrices au large, dans nos eaux territoriales...).

- ♦ L'eau étant devenue une ressource rare, différencier systématiquement les réseaux d'**eau potable** et les réseaux d'eau grise (comme l'eau de la douche) qui sera filtrée pour une utilisation de type nettoyage de rues etc.

LE LONG TERME : REPENSER LA VILLE ET SUSCITER DES COMPORTEMENTS RESPONSABLES



« C'est toute la ville de manière globale, et chaque nouvelle construction en particulier, qui doivent répondre à de nouvelles exigences de durabilité. Une nouvelle harmonie est possible, c'est à nous de faire les bons choix »

Fabrice NOTARI

ADAPTER LA VILLE AUX DÉFIS HUMAINS ET URBAINS DU XXI^e SIÈCLE

- ◆ Les programmes publics et privés sont trop souvent engagés sans **planification urbaine globale**, contrairement aux cités les plus avancées dans le monde. Nous devons **tenir compte de notre histoire et du patrimoine, de la vie des quartiers, des besoins réels de la population**, d'une cohérence de style, le tout dans une perspective durable, en panachant lieux de vie, commerces, entreprises, services, loisirs, moyens d'accès.
- ◆ La ville est truffée de zones purement minérales, véritables pièges de chaleur. Monaco doit laisser la nature reprendre une partie de ses droits en permettant de **végétaliser certains lieux et axes**, pour des raisons énergétiques, climatiques, esthétiques et sociales, selon des « **parcours** » emblématiques.
- ◆ On doit, en tenant compte des impératifs de sécurité et de durabilité, repenser certaines voies routières et piétonnes, en modifiant les **revêtements**, afin qu'ils soient **moins bruyants** et plus clairs (pièges à chaleur).
- ◆ Attendu de longue date, on doit enfin mettre en place un véritable **phasage des chantiers** de construction et d'aménagement urbain.

◆ En lien avec les organismes existants, les différentes institutions et en accord avec la population et les acteurs locaux, nous proposons de mettre en place, **pour chaque quartier, un plan d'aménagement durable**, tenant compte de l'identité de chacun d'eux, des besoins de services et de commerces, de l'urbanisme, des transports et cheminements piétons, du lien avec les autres quartiers, de l'éclairage nocturne, des espaces végétalisés etc.

ADOPTER SYSTÉMATIQUEMENT UNE PROSPECTIVE TERRITORIALE GLOBALE, EN PARTENARIAT AVEC NOS VOISINS

◆ Renforcer les **programmes de coopération** avec la France (logique de bénéfices communs) pour l'aménagement urbain, les transports, le logement, la complémentarité des services. Pour cela nous établirons des partenariats, en particulier en matière de mobilité, avec les communes limitrophes, la Métropole, la CARF, le département des Alpes-Maritimes, la Région Sud et, bien entendu, les autorités nationales française et italienne.

MOBILITÉ - CIRCULATION : UN PLAN D'URGENCE

◆ Une approche globale

Le Gouvernement dispose d'innombrables options, sans prendre véritablement de décisions en l'absence de **vision stratégique systémique et multimodale** sur la mobilité. L'Union proposera au Gouvernement d'adopter une **stratégie globale de mobilité durable**.

◆ Une remise à plat en fonction des besoins réels

Avant de choisir de manière isolée une solution plutôt qu'une autre, on devra mener une **étude sur l'ensemble des déplacements actuels et des besoins futurs**, en prenant en considération les promenades de quartiers jusqu'aux déplacements à l'échelle régionale ainsi que les périodes d'événements. On pourra ainsi prioriser les investissements, autour de solutions pérennes prenant en compte tous les modes de déplacement.

◆ Des parcours piétons végétalisés

Pour un piéton, aller d'un point A à un point B à Monaco relève souvent du parcours du combattant (en particulier avec une poussette ou un fauteuil roulant). De manière cohérente en lien avec la démarche de **végétalisation** de la ville, on étudiera tous les flux en ville, en concevant des **parcours piétons attractifs** et cohérents, en connexion avec les liaisons mécanisées et les transports, en lien avec les communes limitrophes.

◆ Des déplacements intra-muros plus doux

- Valoriser et intensifier les programmes visant les **déplacements « doux »** (pistes cyclables, développement de Monabike...) qui seront amplifiés.
- À l'image des villes les plus avancées en matière de transports et de développement durable, **l'Union demande que tous les transports intramuros soient gratuits, non pour une période de test, mais définitivement.**



« Il faut lancer un plan d'urgence pour la mobilité, en y incluant tous les modes de déplacements. La paralysie et la pollution sont non seulement dommageables pour la population, les salariés et les acteurs économiques. Elles sont aussi un point noir pour notre image et, au final, notre attractivité »

Karen ALIPRENDI

◆ Des solutions pérennes pour limiter l'entrée des véhicules en Principauté

- On devra renforcer la **coopération** avec les réseaux ZEST et ZOU pour coordonner de manière plus fine la desserte des communes limitrophes.
- Les élus veilleront à ce que la **SNCF**, auprès de qui la Principauté a fait de lourds efforts, respecte ses engagements de qualité de service et de ponctualité, sous peine de pénalités financières significatives.
- Pour prendre enfin des décisions de lutte contre les **embouteillages** permanents, on devra faire étudier et arbitrer dans les plus brefs délais avec les autorités concernées :
- Un projet de **desserte « fine » Nice/ Monaco, option Menton** (tram / Tram-Train / Pré-métro / metro...), et desserte des Parkings relais (zone Nice / Menton)

• **Un projet de desserte « +25km »** par des discussions d'État à État et Région Sud, pour participer au projet évoqué au plus haut niveau français d'un RER (zone Cannes/ Vintimille).

• Pour les automobilistes qui n'ont pas d'autres solutions pour venir en Principauté : Mettre en service au plus tôt les **parkings de dissuasion** prévus, à condition de les raccorder avec la desserte fine et gratuite de transports vers tous les quartiers de la Principauté, 24/7.

• Pour les professionnels du transport et de la livraison de biens : lancer au plus vite la construction et l'aménagement de nouveaux **hubs logistiques** en périphérie, afin de permettre une meilleur desserte de la ville par des véhicules électriques.

PRÉSERVER NOTRE IDENTITÉ

SOUVERAINETÉ • INSTITUTIONS • EUROPE

La mandature qui s'achève a vu le Conseil National retrouver toute sa place de colégislateur avec le Prince et de partenaire efficace du Gouvernement, dans l'unité réaffirmée des Institutions. Durant cette période, la quasi-totalité des engagements pris par la majorité élue en 2018 ont été tenus, en particulier sur la question du logement des Monégasques, les questions de société ou la valorisation de notre économie avec le développement du numérique.

Personne n'avait toutefois prévu que l'actualité de l'année 2019 et des suivantes serait bouleversée par la crise mondiale du COVID. À cette occasion, l'Assemblée s'est montrée particulièrement active, au sein du Comité Mixte de Suivi avec le Gouvernement, pour protéger la population et les acteurs de notre économie. C'est à cette occasion que l'évidence de l'union de la majorité avec les minorités s'est imposée. Cette union ne s'est, depuis, jamais démentie et a permis la constitution, à l'occasion du scrutin du 5 février, de la liste de l'Union Nationale Monégasque qui reflète les opinions des différentes sensibilités de notre communauté nationale, alors que les prochaines années s'annoncent cruciales pour la Principauté.

L'Union Nationale Monégasque s'engage, pour cette prochaine mandature, à ce que le Conseil National maintienne la place qu'il a retrouvée ces dernières années, au sein des Institutions. C'est pour cette raison et parce que l'activité législative ne cesse de progresser, que l'Assemblée doit être dotée des moyens nécessaires à l'accomplissement de toutes ses missions. En parallèle, nous souhaitons que le Gouvernement respecte pleinement les prérogatives du Conseil National.

Sur le dossier d'un accord éventuel avec l'Union Européenne, rappelons que le vote du Projet de loi de ratification d'un tel accord revient au Conseil National. Soulignons, par ailleurs, que le calendrier de l'Europe n'est pas celui de la Principauté et qu'il convient de prendre tout le temps nécessaire à la poursuite équilibrée des négociations.

Sur le fond, la position de l'Union Nationale Monégasque est sans ambiguïté : le maintien de notre pacte social, fondé sur la Priorité Nationale dans tous les domaines, le droit d'installation et le régime d'autorisation est non négociable. Hors de ces préalables, aucun accord ne saurait être signé.



CONSEIL NATIONAL : DES MOYENS ADAPTÉS AUX ENJEUX DE LA PRINCIPAUTÉ

◆ L'Assemblée issue des élections de 2018 a permis au Conseil National de retrouver toute sa place dans l'unité des Institutions monégasques. L'Union s'engage à toujours se faire le **relais des attentes de la population** afin de préserver, en le faisant avancer, le modèle monégasque et préserver nos spécificités.

◆ L'Union aura à cœur de **défendre les prérogatives de l'Assemblée**, notamment pour éviter que ses propositions de lois soient vidées de leur sens. En des termes simples, quand le Ministre d'Etat décide de transformer une proposition du Conseil National afin que celle-ci devienne une loi, il faut que l'esprit du texte proposé par les élus soit pleinement respecté.

◆ Les débats budgétaires sont un moment important de vie du pays et de l'Institution. C'est, pour le Conseil National, l'instrument qui permet d'influer sur l'ensemble des choix politiques qui concernent nos compatriotes. La pratique montre que les prérogatives budgétaires de l'Assemblée ne sont pas toujours respectées par le Gouvernement, ce que les élus de la mandature sortante ont dénoncé à plusieurs reprises. L'Union s'engage, au travers d'une véritable **modernisation budgétaire**, à défendre les prérogatives du Conseil National dans toute la latitude que lui confère la Constitution et les lois.

◆ Le **Fonds de Réserve Constitutionnel**, garantie financière de l'Etat, est également garant de la souveraineté et l'indépendance économique de Monaco. Le bilan de la mandature qui arrive à son terme est positif. Pour autant, le Fonds de réserve doit cesser d'être une variable d'ajustement, sorte de « budget bis » à la discrétion du Gouvernement sans examen par le Conseil National. L'Union s'engage désormais à ouvrir une réflexion sur ses objectifs, financiers et en termes de politiques publiques afin qu'il garde sa raison d'être initiale comme garant financier pour notre avenir.

◆ L'augmentation substantielle du nombre de textes soumis au vote de l'Assemblée et leur complexité nécessitent que l'Assemblée accroisse ses capacités de travail.



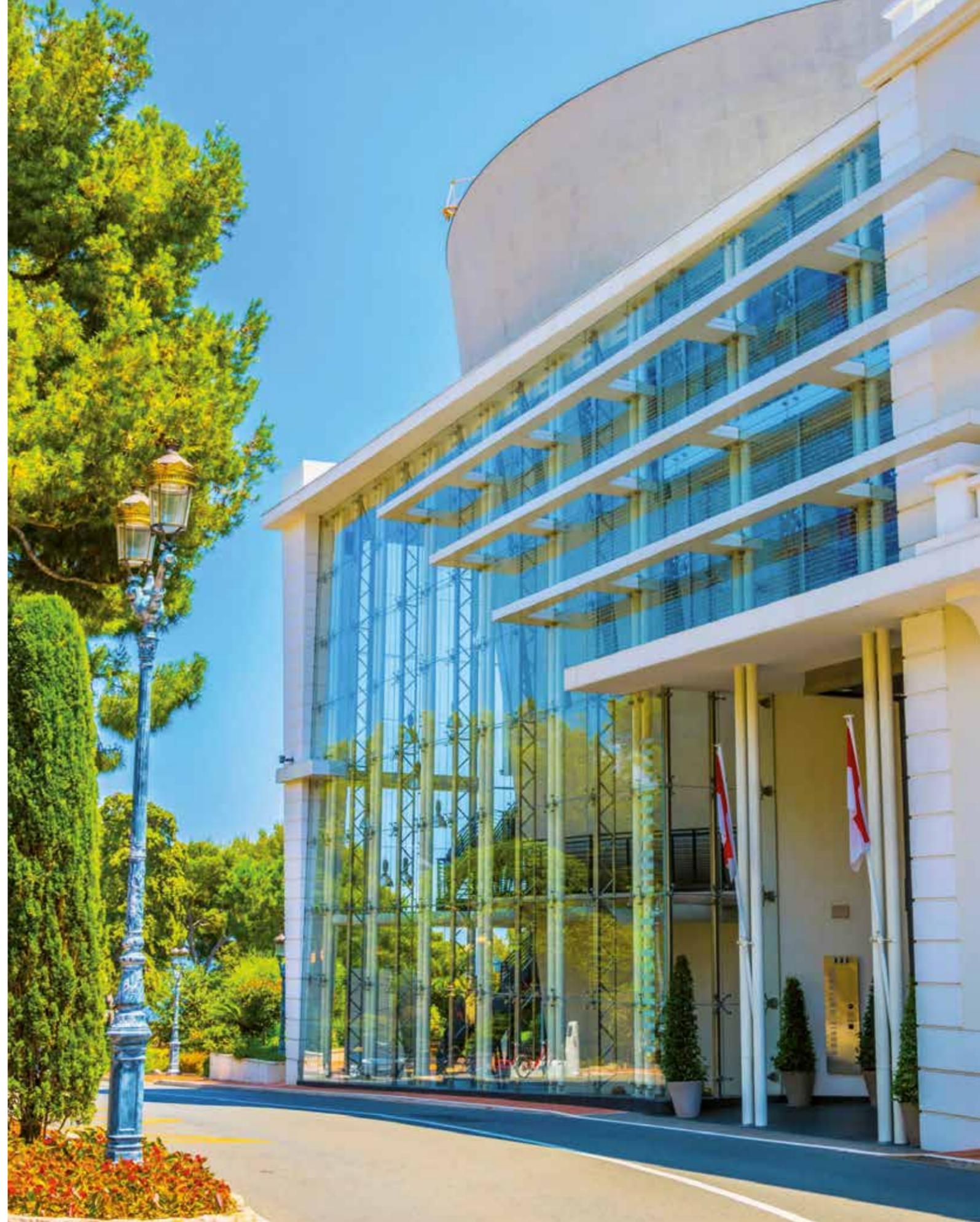
« L'Union Nationale Monégasque aura à cœur de défendre les prérogatives de l'Assemblée »

Brigitte BOCCONE PAGÈS

L'Union s'engage **faire progresser ses moyens, et les ressources** matérielles pour les mettre en œuvre afin d'accomplir pleinement sa mission, sans peser de manière intolérable sur les conditions de travail des permanents et des élus.

◆ En dehors de l'augmentation permanente du nombre de textes examinés, c'est la méthode de travail imposée par le Gouvernement ces derniers temps qui met en péril la qualité des travaux du Conseil National. Certains textes sont arrivés, lors de la dernière session, dans les heures précédant la séance publique censée aboutir à leur vote, ce qui est inacceptable. L'Union propose la mise en place d'un **Comité de Suivi Législatif** entre le Conseil National et le Gouvernement, afin de planifier et d'organiser l'étude des textes à venir.

◆ La vie de la Principauté et le suivi des politiques publiques sont l'objet de nombreux échanges entre le Conseil National, relais de la population au quotidien et le Gouvernement. Ces échanges n'interviennent toutefois en séance publique qu'à l'occasion de l'examen du budget. L'Union demande la mise en place d'une **séance de questions au gouvernement** à l'occasion de chaque session ordinaire de l'Assemblée.





NÉGOCIATION EN VUE D'UN ÉVENTUEL TRAITÉ D'ASSOCIATION AVEC L'UNION EUROPÉENNE : EUROPE : LA POSITION DE L'UNION NATIONALE MONÉGASQUE

Lors d'une « Ré-Union » publique consacrée à notre identité et au dossier de l'Europe, la cheffe de file Brigitte Boccone Pagès a rappelé, à propos de la position de notre liste sur un éventuel Traité avec l'Union Européenne, que « *le sujet central est celui de la pérennité de notre modèle et du respect de notre Souveraineté. Je le dis avec sérénité et de manière tranchée : sur ces deux points, nous ne transigerons pas car il n'est pas question de brader nos spécificités. Pouvons-nous risquer une crise institutionnelle ? Non, car nous sommes certains que grâce aux effets bénéfiques de ce programme de bon sens et si le Gouvernement nous entend, nous n'en arriverons pas là. Parce qu'elle est le relais de la population, l'Assemblée doit être un levier au service des négociateurs* ».

Voici la position de l'Union Nationale Monégasque à propos des négociations en vue d'un éventuel traité d'association avec l'Union Européenne :

- ◆ Prendre enfin en compte le rôle des élus en créant un **Comité Mixte de Suivi de la Négociation** entre le Conseil National et le Gouvernement.
- ◆ Faire engager, par le Conseil National, une **étude d'impact complète** prenant en compte les deux hypothèses (signature d'un accord ou non signature). Cette étude permettra d'évaluer, en toute connaissance de cause, les conséquences sur la pérennité du pacte social monégasque dans un cas comme dans l'autre.
- ◆ Établir, comme **préalable non négociable, le maintien de notre modèle** fondé sur la Priorité Nationale dans tous les domaines, le droit d'installation et le régime d'autorisation.

Rappelons que tout accord devra faire l'objet d'un vote sur un projet de loi de ratification, par le Conseil National. Sans approche idéologique, avec responsabilité et pragmatisme, l'Union Nationale Monégasque ne votera favorablement que si les avantages sont largement supérieurs aux concessions. Il en va de la préservation de ce que nous sommes, en tant que Monégasques.

5 FÉVRIER 2023, ESPACE LÉO FERRÉ

24 RAISONS DE VOTER POUR L'UNION

ÉLECTION À UN SEUL TOUR POUR ÉLIRE
VOS CONSEILLÈRES NATIONALES ET VOS CONSEILLERS NATIONAUX

Le 5 février, les 24 candidates et candidats de l'Union Nationale Monégasque ont besoin de votre soutien massif pour peser dans les discussions entre le Conseil National et le Gouvernement. Cela sera particulièrement vrai ces prochains mois avec les dossiers cruciaux qui se présentent dans l'agenda de l'Assemblée, qui réclameront la présence d'une équipe solide et soudée.

Pour vous représenter avec efficacité, la liste de l'Union a été composée dans un souci d'équilibre avec onze femmes (un nombre inédit), quatorze conseillères et conseillers nationaux sortants dotés d'une solide expérience, des professionnels de tous horizons, dont plusieurs juristes de haut niveau afin d'aborder les très nombreux textes en prévision.

La plus grande qualité de l'équipe, en dehors des valeurs humaines et d'expertise de ses membres, est résumée dans le nom de notre liste : L'Union. En élisant la liste entière de l'Union Nationale Monégasque, vous porterez sur les

sièges de l'Assemblée les différentes sensibilités qui font la diversité de Monaco, avec des candidates et des candidats tous engagés au service de l'intérêt général, unis autour d'un projet commun, sans logique partisane.

Avec ces 24 personnalités, autour de Brigitte Boccone Pagès, première femme à avoir été élue Présidente, c'est bien toute notre communauté Monégasque qui sera représentée au Conseil National, et sera prête, le jour même de son investiture, à aborder pour vous les grands défis d'aujourd'hui et de demain.

› **Le 5 février, ne manquez pas à votre pays, votez !**

› **Votez massivement !**

› **Votez liste entière :
« Union Nationale Monégasque – L'Union » !**

Découvrez les portraits des 24 candidates et candidats de l'Union.



◆ Brigitte BOCCONE PAGÈS

Cheffe de file de l'Union, Brigitte, 63 ans, mariée, mère de 2 enfants, est la 1^{ère} femme à avoir été élue Présidente du Conseil National. Enseignante tout au long de sa carrière au sein de l'Education Nationale monégasque et impliquée dans de nombreuses associations, Brigitte s'est engagée en politique dès 2001 aux côtés de son ami de toujours, Stéphane Valeri. Elle souhaite, dans la continuité de son prédécesseur et aux côtés de ses colistiers de l'Union, mettre en œuvre un programme à la hauteur des défis qui se posent à la Principauté. Femme de convictions et de dialogue, fidèle et déterminée, Brigitte a consolidé autour d'elle une équipe unie, investie pour œuvrer dans l'intérêt général, au-delà de toute logique partisane.



◆ Karen ALIPRENDI

Karen, 36 ans, mère d'un enfant, Conseillère Nationale depuis 2018, se dirige actuellement vers les métiers du conseil. Professionnelle spécialisée dans le transport de luxe, Karen devient en 2018 Présidente du Groupement d'Intérêts Économiques des Limousines de la Principauté. Elle est élue Conseillère Nationale en 2018. Son intérêt pour la vie publique et son expertise professionnelle lui ont permis d'être nommée représentante du Conseil National au sein du Conseil Stratégique pour l'Attractivité. Avec ambition et passion, Karen aura à cœur de s'investir, aux côtés de ses colistiers de l'Union, sur les toutes les questions liées à l'économie, au numérique et à la Principauté Durable.



◆ Nathalie AMORATTI BLANC

Nathalie, 58 ans, mariée, est mère de 3 enfants. Elle est attachée de direction pour la maison de retraite A Qietüdine et Présidente sortante de la Commission des Droits de la Femme et de la Famille au Conseil National. Investie tout au long de sa carrière au service de la santé, elle est élue depuis dix ans à l'Assemblée et reconnue pour son engagement sans faille en faveur de l'égalité femme / homme. Nathalie rejoint l'Union pour relever les défis qui se présentent à Monaco, particulièrement la protection de notre modèle social dans le cadre des négociations en cours.



◆ Morgane Jade AUREGLIA

Morgane Jade, 37 ans est mariée et mère d'un petit garçon. Elle est Chef de projet pour la mise en place de solutions innovantes pour le Gouvernement. Géographe-urbaniste de formation, Morgane Jade est spécialisée dans la modélisation et la simulation des problématiques urbaines et foncières. Très tôt passionnée par les enjeux liés à la planification urbaine et la gestion de la mobilité, elle a toujours été profondément engagée dans la vie publique de Monaco et participe activement, pour l'Union, à la réflexion vers une Principauté Durable.



♦ **Maryse BATTAGLIA**

Maryse, 66 ans, mariée, mère de deux enfants, est une jeune retraitée. Professeur Certifié d'économie et gestion, puis Conseiller Technique en charge de la Commission d'Insertion des diplômés au Département des Affaires Sociales et de la Santé. Elle a ensuite occupé les fonctions de Chargée des Affaires Sociales au Cabinet de la Présidence du Conseil National durant la dernière mandature et rencontré à ce titre des centaines de compatriotes. Investie dans le cadre associatif et reconnue pour son dynamisme et son dévouement dans le domaine éducatif et social, ses qualités relationnelles et ses expériences acquises sont un atout majeur au service de l'intérêt général.



♦ **Régis BERGONZI**

Régis Bergonzi, 45 ans, marié, père de 3 enfants, est Avocat-Défenseur en Principauté. Ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Monaco, représentant de l'Union Internationale des Avocats auprès du Conseil de l'Europe, ancien membre du Comité Monégasque des Professions Réglementées, Régis est reconnu pour ses qualités professionnelles, sa rigueur et son indépendance. Les moteurs de son engagement au sein de l'Union ? Mettre à profit son expertise pour améliorer le système social Monégasque, contribuer à l'évolution législative du Pays et défendre nos spécificités dans le cadre des négociations en cours sur un éventuel Traité avec l'Union Européenne.



♦ **Christophe BRICO**

Christophe, 48 ans, marié, est fonctionnaire, chargé des affaires économiques et financières au sein du cabinet de la Présidente sortante du Conseil National. Engagé de longue date dans la vie publique du pays, il participe à des mouvements politiques monégasque depuis 2005. En 2020, il rejoint le cabinet de Stéphane Valeri, afin d'apporter son expérience dans l'équipe du Président, pour lequel il met à profit sa grande expertise du Budget. Au cœur de son parcours, Christophe fait preuve d'un engagement sans faille au service de nos compatriotes, pour la défense du pacte social monégasque.



♦ **Philippe BRUNNER**

Philippe, 63 ans, est marié, et père de 4 enfants. Il est chef du Département d'Imagerie Médicale au Centre Hospitalier Princesse Grace de Monaco (CHPG), et à ce titre, il est le « doc » de la liste de l'Union. Philippe a consacré sa vie personnelle et professionnelle, depuis plus de trente ans, au service de la santé à Monaco. Il est à l'origine de nombreuses innovations pour relever les défis de la maladie et de la douleur. Philippe rejoint l'Union avec la volonté de renforcer l'offre de soins en Principauté, à l'hôpital et en ville, et d'encourager le développement d'une nouvelle structure d'accueil pour nos aînés.



♦ **Corinne BERTANI**

Corinne 63 ans, mère d'un enfant, est Directrice d'une Agence de Voyages et Conseillère Nationale depuis 2018, en charge de l'Économie et du Commerce, de l'Attractivité de Monaco. Diplômée d'une Licence en Économie, Corinne est engagée depuis 20 ans pour défendre sa profession, notamment en tant que Présidente de la Chambre des Professionnels du Voyage et membre du bureau de la Fédération des Entreprises Monégasques (FEDEM). Elle a été membre du Tribunal du Travail au sein du collège patronal. Elle s'est engagée en politique en 2018 pour défendre les entreprises et les commerces de son pays. Son investissement et sa grande disponibilité durant toute la durée de la crise de la Covid-19 auront été déterminants pour protéger les professionnels de Monaco. Travailleuse acharnée, Corinne est connue pour ses qualités d'écoute.



♦ **Thomas BREZZO**

Thomas 43 ans, est marié et père de 2 enfants. Il exerce en qualité d'Avocat au Barreau de Monaco. Président de la Commission de Législation très engagé au Conseil National depuis 5 ans, Thomas a coordonné l'étude de nombreux textes de loi très importants (entres autres : lutte contre le blanchiment, réforme pénale, transmission de nationalité par mariage, reconnaissance du statut des enfants du pays ou encore lois d'urgence votées durant la crise de la Covid-19. Homme de convictions, combatif et persévérant, Thomas compte défendre et pérenniser les spécificités du modèle monégasque en pensant aux générations futures. Sa grande capacité de travail, son expertise juridique et sa détermination sont un atout majeur pour la Liste d'Union Nationale Monégasque pour défendre des prérogatives de l'Assemblée.



♦ **Nicolas CROESI**

Nicolas, 41 ans, marié, père d'un enfant, est agent immobilier et 5e Adjoint au Maire, en charge de la Transition Numérique et de la Communication. Diplômé d'un Master en Management de l'EDHEC Grande École, Nicolas a été élu au Conseil Communal à 4 reprises depuis 2007. Il a activement contribué à la modernisation de l'image de la Commune, au développement de la communication numérique. Convaincu par la démarche d'Union proposée par Brigitte Boccone Pagès, il s'engage aujourd'hui pour représenter les Monégasques au niveau national et parlementaire. Son sens des institutions et de l'engagement public, sa détermination, son expertise dans l'immobilier et sa compréhension des attentes des Monégasques et des résidents font de lui un atout de la liste entière de l'Union Nationale Monégasque.



♦ **Béatrice FRESKO ROLFO**

Béatrice, 53 ans, mariée, mère de deux enfants, est Présidente de l'œuvre de Sœur Marie et Conseillère Nationale depuis dix ans. Personnalité politique reconnue et appréciée en Principauté, Béatrice Fresko-Rolfo est engagée dans la vie publique monégasque depuis 2008. Impliquée dans la vie associative, elle est membre du Conseil d'administration de l'Union des Femmes Monégasques (UFM) et Présidente de la Fédération Monégasque de Gymnastique. Éluë en 2013 au Conseil National, elle est nommée Présidente de la Commission des Droits de la Femme et de la Famille de 2013 à 2016. Représentante de la Principauté à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Béatrice est 1^{ère} vice-présidente de la commission égalité non-discrimination de l'APCE et fait valoir les avancées législatives sociales et sociétales de Monaco bien au-delà de nos frontières.



◆ **Marie-Noëlle GIBELLI**

Marie-Noëlle, 65 ans, mère de 3 enfants et grand-mère de 2 petites-filles, est une retraitée active. Professionnelle hospitalière tout au long de sa carrière, d'abord en tant que sage-femme puis Coordonnateur-Général des soins au CHPG, Marie-Noëlle est impliquée dans la vie publique de son pays depuis 2018. Elle s'est engagée avec la volonté de promouvoir le droit des femmes et favoriser le lien intergénérationnel et la prise en charge de nos aînés. Elle prend part avec passion à cette campagne avec l'Union Nationale Monégasque pour poursuivre le travail législatif en faveur des évolutions sociétales, des questions touchant à la santé et plus généralement pour pérenniser notre modèle social.



◆ **Jean-Louis GRINDA**

Jean-Louis, 62 ans, marié, père de 4 enfants, est Directeur des Chorégies d'Orange, ancien Directeur réputé de l'Opéra de Monte-Carlo, metteur en scène de renom et Conseiller National depuis 10 ans. Directeur d'Opéra, d'abord au Grand Théâtre de Reims en 1986, à l'Opéra Royal de Wallonie à Liège en 1996, à l'Opéra de Monte-Carlo à partir de 2007 et enfin, aux Chorégies d'Orange depuis 2016, Jean-Louis Grinda est également metteur en scène. Élu depuis 2013 au Conseil National, il a d'abord été Président de la Commission Environnement et Qualité de Vie, puis de la Commission pour le suivi du Fonds de Réserve Constitutionnel et la Modernisation des Comptes Publics lors de son second mandat. Sa solide expérience en politique, ses capacités d'orateur et sa grande expertise des mécanismes budgétaires font de lui un candidat de valeur et une personnalité très appréciée, dans l'Union comme au sein de toute la communauté monégasque.



◆ **Mathilde LE CLERC**

Mathilde, 31 ans, est diplômée d'un Master II en Droit et exerce depuis janvier 2023 en tant que juriste au sein de l'Administration Monégasque. Depuis 2016, elle a travaillé auprès des élus de l'Assemblée, d'abord comme attachée parlementaire, puis Coordinatrice du groupe majoritaire au Conseil National. Elle est également membre de l'Union des Femmes Monégasques (UFM). Elle hérite son sens de l'intérêt général et son engagement pour la Principauté de son Grand-Père, Robert Marchisio, qui fut élu Conseiller National à deux reprises, puis nommé Président de la Délégation Spéciale Communale en 1960. Elle est très attentive à la modernisation de la Principauté et à la transition numérique, à l'accompagnement des jeunes dans leur trajectoire en vue de leur intégration professionnelle en Principauté et aux questions liées aux droits des femmes.



◆ **Franck LOBONO**

Franck, 55 ans, est chef d'entreprises. Il Préside la Commission du Logement depuis 2018, après un long parcours associatif et politique aux côtés de Stéphane Valeri. Depuis cinq ans, à la tête d'une des Commissions les plus emblématiques, il a effectué un travail considérable à l'occasion de la mise en place du Plan National Logement où il s'est distingué par sa détermination et sa grande humanité. Très à l'écoute et disponible, il a reçu des centaines de compatriotes et enfants du Pays, offrant à chaque fois un accompagnement personnalisé et reconnu. Grâce à son implication, son sens politique, sa sensibilité sociale, ses capacités d'analyse et sa connaissance fine des dossiers du logement des monégasques, il est toujours très réfléchi et constructif. Ses réflexions permettent à notre liste d'ouvrir de nouvelles perspectives sur l'évolution du logement des Monégasques.



◆ **Marine GRISOUL**

Marine 34 ans, fiancée, est mère d'un enfant. Présidente de la Commission de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, elle est responsable du Pôle diététique gériatrique aux maisons de retraite Centre Rainier III, A Qietūdine et Cap Fleuri. Professionnelle de santé impliquée dans le milieu associatif aux côtés de l'Union des Femmes Monégasques et de l'association « Stop Burn Out », Marine s'est engagée dans la vie publique de son pays en 2017. Appréciée pour son dynamisme et sa bienveillance, Marine est déterminée à poursuivre le travail engagé aux côtés de Brigitte Boccone Pagès et de toute l'équipe renouvelée de l'Union.



◆ **Franck JULIEN**

Franck, 58 ans, marié, père de 3 enfants, est Consultant. Il est le Président sortant de la Commission pour le Développement du Numérique depuis 2018. Ancien membre de l'Association des Jeunes Monégasques (AJM) et impliqué dans la vie publique de son pays depuis près de 30 ans, Franck Julien a eu le privilège de devenir le 1^{er} Président de sa Commission. Les travaux de celle-ci ont été essentiels pour permettre à la Principauté de réussir son virage dans l'ère du digital et ainsi, préparer les fondations du développement économique du Monaco de demain.



◆ **Roland MOUFLARD**

Roland, 38 ans, marié, est gérant de société. Bachelier au Lycée Albert I^{er} dès 16 ans et diplômé d'un Master en Management de l'EDHEC Grande École, Roland a exercé dans le domaine de la finance, à Paris et à Londres, puis dans le secteur privé à Monaco, avant de créer sa propre société de conseil en gestion des risques. Ancien sportif de haut niveau, il a défendu notre drapeau lors de compétitions internationales. Impliqué dans la vie associative et politique depuis son plus jeune âge, il a notamment été candidat en 2018. Particulièrement sensible aux enjeux liés à la transition énergétique et à la Principauté Durable, il est le Lauréat de la « Meilleure Initiative Monégasque de Réduction des Déchets » en 2021.



◆ **Fabrice NOTARI**

Fabrice, 64 ans, est Architecte depuis plus de 30 ans et ancien grand sportif (ski). De sa famille, Fabrice a hérité du sens de l'État. Il est un ardent défenseur de la Souveraineté de Monaco. Investi depuis 2003 dans la vie publique de son pays, il a été, lors de la dernière mandature, élu Président de la Commission pour le Suivi de la Négociation avec l'Union Européenne. Plus que jamais il est déterminé à défendre les spécificités de notre pays dans le cadre des négociations. Son sens de l'écoute, sa passion pour Monaco et sa maîtrise des sujets qui touchent à l'urbanisme, lui donnent un temps d'avance pour imaginer la Principauté Durable des générations futures.



◆ **Mikaël PALMARO**

Mikaël, 42 ans, père de 2 enfants, est Employé de Jeux Européens à la S.B.M. depuis près de 22 ans. Il est très attaché à cette société emblématique, chère à la grande Famille Monégasque. Lors du plan social de la SBM, il a contribué au maintien de l'indexation des salaires pour tous les employés et à la garantie qu'aucun départ ne soit contraint, mais seulement volontaire. Rigoureux, travailleur et passionné par la vie publique de son pays, Mikaël tient ses valeurs de son père, Francis Palmaro, lui-même ancien Conseiller National et ancien Directeur Général des Jeux pendant plus de 18 ans. À son tour, il veut mettre sa passion et sa détermination au service de tous les Monégasques.



◆ **Christine PASQUIER-CIULLA**

Christine, 58 ans, mariée, mère de deux enfants, est avocat défenseur en Principauté ou elle exerce depuis 1988. Fondatrice d'un cabinet qui compte aujourd'hui 6 associés monégasques et plus de 65 collaborateurs, Christine est spécialisée en droit de la famille, droit des successions et droit international privé. Reconnue comme l'un des avocats défenseurs les plus expérimentés de Monaco, elle participe et intervient dans le cadre de plusieurs associations de portée internationale et à ce titre est membre de l'« International Academy of Family Lawyers » et du Comité STEP Monaco (Society of Trust and Estate Practitioners). Son parcours juridique et international et son expérience politique passée font de Christine un atout de grande valeur pour la liste de l'Union Nationale Monégasque.



◆ **Guillaume ROSE**

Guillaume, 54 ans, marié, père de 3 enfants, est le Directeur Général Exécutif du Monaco Economic Board (MEB) et Président de la Commission Environnement et Qualité de Vie. Fin connaisseur de l'histoire et de la culture monégasque, Guillaume s'est toujours attaché, tout au long de sa carrière, à promouvoir l'image et les atouts de la Principauté à l'international. Élu à trois reprises Conseiller National, il est un ardent défenseur du cadre de vie et de la protection de l'environnement et souhaite, aux côtés de l'Union, engager des politiques publiques ambitieuses en faveur d'une Principauté Durable.



◆ **Balthazar SEYDOUX FORNIER DE CLAUSSONNE**

Balthazar, 51 ans, est marié et père de 2 filles. Il dirige un cabinet de recrutement à Monaco. Élu en 2018 au Conseil National et Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, il est Vice-Président du Conseil National depuis le 6 octobre 2022. Reconnu pour sa personnalité positive, il est apprécié pour ses qualités humaines, sa rigueur et sa très bonne connaissance du tissu économique monégasque. Il s'engage avec l'Union pour faciliter l'insertion professionnelle de nos jeunes, développer l'attractivité de la Principauté et défendre les spécificités de notre pays.

CHAQUE VOIX COMPTE VOTER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FACILE

Voter pour élire vos Conseillères nationales et Conseillers nationaux est un acte civique important. Plus vous serez nombreux à voter, dimanche 5 février 2023, à l'Espace Léo Ferré, de 8h à 19h, mieux vous serez représentés.

Cette année les enjeux de cette élection sont cruciaux pour Monaco. Seul un Conseil National disposant du soutien massif de tous les compatriotes sera en mesure de peser dans ses discussions avec le Gouvernement en étant le relais des attentes de la population.

L'Union Nationale Monégasque est la seule liste entière, composée dans un souci d'équilibre avec un nombre inédit de onze femmes, quatorze Conseillères et Conseillers nationaux sortants dotés d'une solide expérience, des professionnels de tous horizons, dont plusieurs juristes de haut niveau afin d'aborder les très nombreux textes en prévision.

Le 5 février, votez liste entière Union Nationale Monégasque – l'Union

Important : pour pouvoir voter, un passeport ou une carte d'identité monégasque en cours de validité devra être présenté avec la carte d'électeur le jour du scrutin. Pensez à bien vérifier à l'avance leur date d'échéance. La Mairie de Monaco pourra délivrer si nécessaire une nouvelle carte d'identité au plus tard le vendredi 3 février 2023 (il est recommandé de prendre rendez-vous).

Retrouvez toutes les informations pratiques et le Guide des élections sur le site www.mairie.mc



l'union S'ENGAGE

> LOGEMENT

La poursuite des constructions dans le cadre du Plan National Logement ♦ La création d'une Agence domaniale pour réformer le système des attributions et la gestion quotidienne du parc. La création d'une prime à la mobilité et la facilitation des échanges ♦ La mise en place d'une Foncière d'État.

> MODÈLE SOCIAL MONÉGASQUE

Respect des délais des travaux du nouveau CHPG ♦ La création de Maisons de Santé en ville ♦ La construction d'un nouvel Ehpad ♦ Le développement du maintien à domicile ♦ L'extension, pour les femmes, de la possibilité d'être cheffe de foyer, y compris dans le privé ♦ Une société plus inclusive, en particulier sur le handicap ♦ Une réforme pour supprimer le divorce pour faute ♦ Les addictions et les troubles « dys » comme cause d'intérêt général ♦ La création de MC Jobs, structure transversale pour accompagner le parcours professionnel et mettre la priorité nationale au cœur des politiques ♦ Le développement d'activités de culture et de loisirs en Principauté pour tous, en particulier pour les jeunes ♦ L'amélioration de la condition animale ♦ La mise en place de mesures pour favoriser le lien entre générations.

> ÉCONOMIE

L'accompagnement des jeunes créateurs ♦ Le choc de simplification dans les démarches ♦ La création de logements en périphérie pour les salariés ♦ Le développement du numérique ♦ Le soutien des commerçants, dans une logique de quartiers ♦ Le lancement effectif du nouveau Centre Commercial de Fontvieille en veillant à la Priorité Nationale dans les attributions ♦ L'adaptation du droit avec, entre autres, la création du statut d'EURL et de SAS et la mise en place de la « rupture conventionnelle ».

> PRINCIPAUTÉ DURABLE

La mise en perspective de toutes les politiques publiques au travers des objectifs de développement durable, avec structure transversale dédiée ♦ L'accélération de la transition vers l'autosuffisance énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique ♦ La prise en compte de l'eau comme ressource précieuse ♦ L'adaptation de la ville avec parcours végétalisés adaptés aux piétons et à la mobilité douce ♦ Un meilleur contrôle des chantiers et plus généralement des nuisances urbaines ♦ Une meilleure coopération avec nos voisins ♦ Un plan d'urgence mobilité : transports gratuits intramuros, incitation à la transition, parkings de dissuasion, création de solutions de transports adaptés (tram, métro léger, RER..) pour les pendulaires entre Nice-Monaco-Menton, coordination avec les communes voisines.

> SOUVERAINETÉ – EUROPE

De nouveaux moyens accordés au Conseil National pour accomplir ses missions ♦ Un Comité de Suivi Législatif dans un dialogue constructif avec le Gouvernement, le respect des prérogatives de l'Assemblée, dans l'unité des Institutions.

La défense non négociable des intérêts de Monaco et des Monégasques pour le maintien de notre modèle fondé sur la Priorité Nationale, le droit d'installation et le régime d'autorisation dans la négociation pour un éventuel traité d'association avec l'Union Européenne ♦ La mise en place d'un Comité mixte de Suivi de la Négociation ♦ La conduite d'études complètes d'impact, dans tous les cas de figure et à long terme, avant toute décision ♦ L'engagement qu'il n'y aura pas signature d'un projet de loi de ratification du traité si les avantages ne sont pas effectivement supérieurs aux concessions accordées.

Il en va de la préservation de notre Pacte Social de ce que nous sommes, en tant que Monégasques.

